

L'homme d'Etat a donné les conseils les plus pratiques sur les meilleurs moyens de fortifier et de propager l'œuvre, et il a eu des mouvements oratoires qui ont véritablement électrisé toute l'Assemblée; c'est à tout à la fois un grand orateur religieux et politique.

Le cardinal archevêque de Paris a terminé la séance par l'une de ces allocutions aimables et spirituelles qui font toujours le charme des réunions publiques par le véritable prélat. Son discours a été vivement applaudi. Son caractère d'agréable, auprès des patrons pour motiver la classe ouvrière et aussi rendre son travail plus équitablement productif.

A 5 heures, S. G. le Nonce du Saint-Siège, président, dans Notre-Dame, une réunion générale des membres de l'Œuvre des Cercles catholiques d'ouvriers de Paris, dont les 10 bannières occupaient le milieu de la grande nef. Elle était remplie toute entière par les assistants, au milieu desquels on remarquait des uniformes de l'armée, de l'école Polytechnique et de St-Cyr. Les deux autres bannières latérales, et les tribunes étaient également remplies. Rien de plus émouvant que d'entendre ces 5 à 6 mille hommes chanter, avec une voix puissante, le cantique de l'Œuvre des ouvriers, celui du Sacré-Cœur, et le Magnificat.

Le R. P. Monsabré est monté en chaire et a prononcé une éloquente et vigoureuse allocution pour recommander aux catholiques de résister persévéramment, énergiquement par la presse, par la parole, par l'association, par tous les moyens légitimes d'influence et d'action, aux manœuvres diaboliques de la révolution et des ennemis de l'Église, pour attaquer et détruire les œuvres catholiques. Ce discours a produit la plus vive impression, et doit nous guider dans la lutte qui s'engage de nouveau entre les catholiques et les ennemis de toute foi et de tout ordre social.

Cette importante cérémonie a été terminée par la bénédiction pontificale que S. G. le nonce a donnée du haut de son trône.

P. Scr. — On annonce décidément pour demain la nomination de M. de Marcère, comme successeur de M. Ricard. Les chances sont bonnes, nous venons pour combien de temps ?

C'est en partie une raison de santé qui de prime-abord a fait écarter le nom de M. Casimir Périer, des combinaisons ministérielles.

Quant à M. Jules Simon, il paraît qu'il a dit, dès le premier moment et non sans habileté : « Mon heure n'est pas venue. »

Les tribunes de la Chambre des députés ont été promptement envahies, aujourd'hui, par la foule des curieux, et surtout des curieuses avides d'assister à la discussion sur l'amnistie.

On assure que la proposition Picard-Guyon n'a été abandonnée que par suite de promesses du Gouvernement, annonçant son intention de laisser rentrer en France les exilés qui n'ont pas de fautes graves à se reprocher. Dans quelques jours, on demanderait aux Chambres une déclaration propre à rassurer la plupart des expatriés.

On a distribué de nombreux amendements au budget; presque tous portent sur la marine marchande ou l'armée. L'un d'eux est celui qui a déposé M. Broglie, demandant un crédit de 102,000 fr. pour remplacer les allocations aux œuvres de bienfaisance supprimées par le Conseil municipal de Paris.

Paris, lundi 15 mai.

Aujourd'hui ont eu lieu, les funérailles de M. Ricard dont vous pouvez lire le compte-rendu dans tous les journaux de ce soir. Demain paraîtra au Journal officiel la nomination de son successeur

m'est qu'une ombre. Avec cette prétendue liberté, dont vous vous affrmez agrippés à ce cercle, vous me retirez, au contraire, l'éducatrice, la discussion, la publication de mon analyse, le résultat de mes méditations; je deviens un rouage. Et que m'offrez-vous en compensation de ce que je vous sacrifie? Les agents de la Justice, les agents de la honte. Vous me défendez la foi, sans que votre système me console. Vous devez me la vie de consolation et vous privez ma mort d'espérance. Vous êtes un progrès vers le mal, un échelon dans l'abîme. Vous faites divorcer l'homme avec la foi, avec la famille, avec le bonheur et vous la vaine sonorité de ces mots, libre pensée, vous enchaînez l'intelligence de ceux que vous avez séduits.

Ce sont de graves accusations, Monsieur. A ce compte, Rumisard et moi, nous sommes loin de valoir la peine d'être comptés parmi les honnêtes gens; Auger, Chardon, Crotale et Malandrin me font l'effet de sentir le fagot, et dans tout ce milieu dont Rumisard est le centre, seul vous avez la gloire de demeurer honnête homme... Eh mon Dieu! soyez-le tout à votre aise! Nous n'exigeons pas que vous passiez vos nuits au théâtre au lieu d'écrire des livres, nous ne voulons pas que vous enleviez même certaines de vos illusions. Mais vous avez un esprit brillant, une plume aérée, nous espérons les acquérir, indiquez-nous

M. de Marcère, l'alter ego, le coadjuteur, l'ami du ministre défunt. La situation ne sera pas changée; il n'y aura qu'un sénateur de moins, qui sera remplacé dans quelques jours. Je ne dirai rien de la pompe des funérailles; elle a été réglée — singulièrement du sort — par le sénat consulté de 1852, qui fixe le cérémonial pour l'enterrement des ministres en fonctions, et met en mouvement tous les corps constitués. Ce déploiement de cérémonial officiel avait naturellement attiré la foule qui se pressait sur tout le parcours du cortège.

C'est, comme je vous le disais en commençant, M. de Marcère qui sera, ou plutôt qui est déjà nommé ministre de l'intérieur. On a dans le public, parlé de divers personnages et l'on avait tour à tour désigné comme pouvant avoir plus ou moins de chances, MM. Waddington, Bréger, Christophe, Léon Renault, C. Périer. La vérité est que celui qui fut sur le point d'être nommé n'était autre que M. Jules Simon. Ce qui vous étonnera peut-être, c'est que M. de Broglie engageait M. le maréchal de MacMahon à choisir M. Jules Simon. La raison de ce choix eût été double: d'abord M. Jules Simon est un républicain modéré, ce n'est point un violent, car on lui a assez reproché son éloquence larmoyante; il est d'allures personnelles et de tempérament fort calme, et quand il était ministre des cultes il fit de sérieux efforts pour se maintenir en bons termes avec le clergé; en second lieu, il est assurément un des chefs du parti républicain modéré, il aurait rallié à lui, et par conséquent au gouvernement, environ 150 républicains modérés et les orléanistes; M. A. Thiers ne l'aurait pas combattu. Mais il s'est rencontré un obstacle très-sérieux, il ne venait pas du côté du maréchal qui se serait, peut-être, beaucoup mieux accommodé de M. Jules Simon que de M. Ricard; il venait de M. Gambetta.

L'ex-dictateur, non-seulement n'a point oublié que M. Jules Simon arriva à Bordeaux après l'armistice et la capitulation de Paris, pour lui enlever le pouvoir dont il faisait un si singulier usage, mais encore tient à éloigner du maréchal, et par conséquent des ministères, tous ceux qu'il considère comme des rivaux. Si M. Jules Simon avait été nommé ministre de l'intérieur, il aurait suscité contre lui l'opposition, sinon, tout d'abord officiellement déclaré, mais sourde, persistante, irréconciliable de la gauche. M. Gambetta, pour lutter contre lui, se serait rapproché de cette extrême gauche avec laquelle il a pris grand soin de ne jamais rompre ouvertement; Jules Simon placé entre l'opposition des républicains radicaux et celle de la droite n'eût pu garder longtemps sa situation. La tentative de M. de Broglie eût peut-être été habile si elle avait réussi, et il eût été intéressant pour les conservateurs, de voir aux prises les chefs des deux républiques; mais M. de Broglie n'a pas réussi, et nous n'assistons pas à cette curieuse expérience. J'entendais, ce matin, un homme politique s'expliquant sur tous ces pourparlers ministériels, et disant de M. de Broglie, c'est un virtuose qui joue à merveille de l'accordéon, mais qui croit qu'avec cet instrument là, on peut conduire une armée. J'ajoutai pour ma part que, en politique, il n'y a pas de petites ou de grandes habiletés, il n'y a que des vainqueurs et des vaincus, et cette fois encore M. de Broglie figure parmi ces derniers.

Il suffit de lire ce matin, la République française, pour être exactement renseigné sur les dispositions de M. Gambetta; son journal, aussi bien que le Rappel se réjouit de la nomination de M. de Marcère. Le jeu des radicaux en général, et de M. Gambetta en particulier, n'est pas de prendre pour eux les portefeuilles, mais bien de les laisser entre les mains d'hommes qui dépendront d'eux, qui seront obligés de compter avec eux, qui n'existeraient pas sans eux, au lieu de permettre l'arrivée au pouvoir d'hommes capables de les effacer, de les réduire au silence et à l'impuissance.

seulement par quel moyen. Vous le savez, Rumisard vous veut beaucoup de bien... Ce qu'il désire, ce sont quelques colonnes de vous, pas trop avancées, puisque vous n'épousez point complètement notre système... Mais votre signature compte déjà comme valeur littéraire... Vous n'avez guère écrit jusqu'à ce jour que dans les Revues ignorées ou mortes; il fallait toute la force de votre talent pour percer la masse de nullités qui vous environnaient... L'on arrive rarement aux grands journaux, aux journaux quotidiens, les seuls qui popularisent... nous venons au-devant de vous, il me semble que votre orgueil a le droit d'être satisfait.

— Je me sens pourtant humilié, Monsieur, de ce que vous me croyez capable de renier toute ma jeunesse.

— A votre âge, l'on n'a point encore d'engagement avec l'avenir.

— J'en garde vis-à-vis de moi-même.

— Votre résolution est prise ?

— D'une façon inébranlable.

— Vous faites, à Rumisard l'affront d'un refus ?

— M. Rumisard n'a reçu chez lui que l'homme d'affaires.

— Et le collaborateur futur de ses travaux.

— Me proposez-vous un ultimatum ?

— Rumisard ne veut pas d'antagoniste chez lui; de votre part, d'ailleurs, il qualifiera votre refus d'ingratitude.

— Il compte donc m'acheter par des services rendus ?

— Il veut vous attacher à lui.

— Je le suis.

— Vous rallier à ses opinions...

— Faute de quoi, il me signifie qu'il ne garde pas dans ses bureaux un homme qui jouit autrement que lui de la liberté de penser. Je comprends, Monsieur; Gabriel Lefèvre ne peut élarger le chiffre de ses appointements s'il ne met son nom au bas d'articles indignes... Nous sommes au 22, dans huit jours j'aurai quitté la maison de banque de M. Rumisard.

— Que ferez-vous, demanda Jean de Falais ?

— Rien qui puisse me faire rougir.

— Réfléchissez, jeune homme. Rumisard vous estime; il tient à vous; l'avancement sera rapide dans ses bureaux... De plus... ce n'est pas à moi à pénétrer dans le secret des intentions d'un chef de famille, mais il me laisse parfois entendre...

— Assez, Monsieur! dit Gabriel d'une voix qui s'altéra légèrement.

L'image de Xavière venait rapidement de se dresser devant lui.

Rompre avec le banquier, c'était renoncer à jamais au bonheur de voir la charmante fille, d'écouter sa voix lente et douce, de voir se lever son regard pur comme une matinée de mai... C'était mettre dans une tombe scellée l'espérance qu'il s'avouait à peine à lui-même,

Un autre sénateur vient de mourir, c'est M. Esquiros; il a été enterré civilement à Versailles, et au lieu des prières d'un prêtre, les dix-huit sénateurs et députés qui étaient présents ont entendu un long discours politique de M. Challemeil-Lacour. Cependant la question avait prévalu individuellement tous les sénateurs. Aussi il faut voir comment protestent les journaux radicaux, et surtout le journal de Rochefort, les Droits de l'homme, qui ne peut se consoler de ce que le bureau du Sénat et une escorte militaire n'ont point rendu les suprêmes honneurs au corps de M. Esquiros.

M. de Lesseps décline toute candidature au siège que laisse vacant la mort de M. Ricard.

Toujours même calme à la Bourse; peu d'affaires.

Roubaix-Tourcoing ET LE NORD DE LA FRANCE

Le conseil de Révision s'est réuni à l'Hotel-de-Ville de Roubaix, dans la journée de samedi.

En voici le résultat :

Canton Ouest. — Sur les 10 ajournés de la classe 1873; 7 ont été reconnus aptes au service; 2 désignés pour l'armée auxiliaire et 1 refusé.

Dans la classe 1874, sur 34 ajournés, il y en a eu 22 reconnus aptes; 2 désignés pour l'armée auxiliaire; 9 ajournés de nouveau; et 1 déclaré inacceptable.

La classe 1875 se compose de 203 conscrits dont 21 de Croix et 16 de Wasquehal. — 158 ont été reconnus aptes; 18 pour l'armée auxiliaire; 14 ajournés, et 13 refusés.

Canton Est. — Sur les 15 ajournés de la classe 1873; 11 ont été reconnus aptes au service, et 4 pour l'armée auxiliaire.

Dans la classe de 1874, sur 22 ajournés, il y en a eu 19 reconnus aptes, et 3 pour l'armée auxiliaire.

La classe de 1875 se compose de 266 conscrits dont 38 de Wattrelos. — 180 ont été reconnus aptes; 24 pour l'armée auxiliaire; 28 ajournés, et 34 déclarés inacceptables.

Sur la liste que publie le Journal officiel de ce jour, les personnes récompensées pour actes de dévouement, nous voyons figurer les noms suivants :

NORD.

M. A. 2^e classe. — Louis Bail, M. A. 1^{re} classe. — Albert-Joseph Bail, ardoisiers à Solre-le-Château; 9 mars 1876.

Ont fait preuve de courage et de dévouement dans l'incendie de la tour de l'église. Le sieur Albert-Joseph Bail est déjà titulaire d'une médaille en argent de 2^e classe.

M. A. 2^e classe. — Edouard-Désiré Brankaert, sergent-major de la compagnie de sapeurs-pompiers de Dunkerque.

M. A. 2^e classe. — Hippolyte Carbon, sergent à la même compagnie; 1860-1876.

Belle conduite dans de nombreux incendies.

M. A. 2^e classe. — Charles Waelles, préposé des douanes à Wornhout; 31 mars 1876.

A été blessé en arrêtant deux chevaux emportés attelés à un chariot.

Le ministre public pris ses conclusions, devant la Chambre d'appels, civiles de la Cour de Douai, dans l'affaire des propriétaires de caves contigües à la ville de Lille. Non-seulement en droit, mais en fait, il a conclu en faveur de la ville et par suite au rejet des prétentions des propriétaires, déjà repoussés par le tribunal de Lille.

Un charbonnier de Bruges, Louis André, âgé de 53 ans, a été arrêté hier. Il était revenu à Roubaix malgré un arrêté d'expulsion rendu contre lui.

Une belle pièce de dentelles d'une longueur assez considérable a été trouvée sur la voie publique. Elle a été déposée au secrétariat de M. le commissaire central.

et qui fleurissait pourtant dans le coin le plus mystérieux de son cœur.

Les considérations d'argent l'avaient laissé indifférent; il n'avait point été touché par la pensée d'une renommée plus rapidement acquise, mais le souvenir de Xavière le troubla au plus profond des entrailles. Sa force chancelait comme si elle recevait un faux coup lourd de douleur. Mais Gabriel était de la race de ceux qui n'acceptent pas seulement le martyre, qui y volent. Il regarda donc fixement Jean de Falais qui cherchait sur ce jeune visage, inhabile à feindre, la trace d'un violent combat intérieur, et lui répéta d'une voix calme :

— Dans huit jours, Monsieur, j'aurai quitté cette maison.

— Que de choses se passent dans huit jours! dit philosophiquement Jean de Falais.

Le journaliste salua et sortit.

Quand Gabriel fut seul, il plongea sa tête dans ses mains et pleura.

Ce ne sont pas les stoïques glacés qui demeurent à nos yeux les hommes les plus forts. La nature humaine est complexe. Oh! il n'y a point de lutte, la victoire demeure sans mérite.

Gabriel luita, il souffrit, mais sa douleur le grandit loin de l'abatte, et les conseils de l'abbé Montreuil le trouvèrent à la hauteur de cette épreuve décisive.

(A suivre.)

Il s'est produit, dans l'après-midi d'hier, rue des Filatures, un accident qui a eu des conséquences fâcheuses.

Un ouvrier fleur, nommé Louis Hoffmann, voulant monter sur le trottoir fit un faux pas et tomba si malheureusement sur l'angle saillant du bord que sa jambe droite fut fracturée et deux endroits.

Louis Hoffmann, demeuré rue Saint-Jean, il est âgé de 32 ans, et d'origine belge. On l'a transporté immédiatement à l'hôpital.

Un groupe d'enfants jouaient, dans l'après-dinée de samedi, aux environs du cabaret du Grand Sultan, rue de la Barbe-d'Or prolongée.

Le jeu, comme il arrive souvent, consistait en l'incendie d'une pailleasse que les imprudents garçons regardaient flamber avec bonheur. Mais ce bonheur fut de courte durée... Un d'eux, le jeune Jean Adams, âgé de neuf ans et demi, qui s'était approché trop près, se vit tout-à-coup envelopper de flammes; le feu s'était communiqué à ses vêtements.

Un incendie s'est déclaré lundi, vers deux heures de l'après-midi, à bord du bateau-dragueur qui curait le canal de la Haute-Deulle, non loin de la portée Dunkerque. Les pompiers sont arrivés à temps pour empêcher les flammes de tout envahir, mais les dégâts sont sérieux, surtout à la machine à vapeur du bateau.

Un accident s'est produit dimanche, vers dix heures du soir, dans la rue de Douai, à Lille. Un jeune homme qui avait pris le car, au départ de la porte de Douai, M. Georges Paillié, domicilié rue Saint-Gabriel, voulu sauter de voiture en pleine course sans prévenir le conducteur et tomba lourdement sur le sol. Le conducteur, averti aussitôt par des voyageurs du car, fit arrêter son cheval et voulut porter assistance à M. Paillié. « Je n'ai aucun mal », dit celui-ci. « Ce n'est rien. » Mais il lui fut impossible de se relever. On le transporta dans une pharmacie voisine où l'on constata qu'il avait la cuisse fracturée.

Un accident s'est produit dimanche, vers dix heures du soir, dans la rue de Douai, à Lille. Un jeune homme qui avait pris le car, au départ de la porte de Douai, M. Georges Paillié, domicilié rue Saint-Gabriel, voulu sauter de voiture en pleine course sans prévenir le conducteur et tomba lourdement sur le sol. Le conducteur, averti aussitôt par des voyageurs du car, fit arrêter son cheval et voulut porter assistance à M. Paillié. « Je n'ai aucun mal », dit celui-ci. « Ce n'est rien. » Mais il lui fut impossible de se relever. On le transporta dans une pharmacie voisine où l'on constata qu'il avait la cuisse fracturée.

Avis aux ivrognes!!!

Henri Vonberg, 33 ans, charretier chez M. Nicolas Fleury, rue des Postes, étant en état d'ivresse, est tombé de son tombereau et a eu les jambes écrasées par les roues de sa voiture, portée de Dunkerque, hier vers onze heures du matin. Il a été transporté à l'hôpital St-Sauveur.

Le Constitutionnel annonce que le ministre de l'instruction publique vient d'envoyer à tous les recteurs une circulaire d'après laquelle tous les fonctionnaires de l'enseignement secondaire qui n'ont pas, au moment du tirage au sort, contracté l'engagement décennal, ou ceux qui n'ont pas encore atteint l'âge de quarante ans, seront dispensés individuellement de l'appel à l'activité des hommes de leur classe.

Cette circulaire s'applique d'ailleurs à tous les proviseurs, censeurs, surveillants généraux, économes, commis d'économat ou aux écritures, professeurs, chargés de cours, maîtres élémentaires, maîtres et aspirants répétiteurs, et maîtres d'études qui se trouvent dans les conditions que nous venons de signaler.

Il est bien entendu que, pour être dispensé, il faudra se faire inscrire sur la liste que les recteurs sont chargés d'envoyer au ministre de l'instruction publique.

A propos du droit de quittance de dix centimes établi par l'article 18 de la loi du 23 août 1871, le ministre des finances, répondant à une demande de renseignements, a appelé que « tant que le bon délivré par un patron à son ouvrier pour constater le nombre d'heures qu'il l'a occupé reste entre les mains de l'ouvrier ou du patron, il ne semble pas qu'on puisse le considérer comme un reçu de valeurs ou d'objets passibles du droit de 10 centimes.

L'antique Broquelet a été célébré cette année, à Lille, avec un entrain qui laisse quelque peu à désirer. Mais une des plus importantes traditions, la contraction de nombreux mariages, n'a rien vu décroître de son ancienne splendeur.

Declarations de naissances du 14 mai. — Marie Baugues au Hain. — Philomène Deuock, rue de l'Espérance 69. — Ide Lancellet, rue de l'Espérance. — Alphonse Vaubellin, rue Valion. — Léonie Lejeune, rue des Fleurs, 21. — Emile Demailly, au Pil, cour Desplanque 1. — Alphonse Franchomme fut Mullier, rue de Valenciennes. — Elise Vlaminck, rue Solferino, sous Valenciennes.

Declarations de décès du 14 mai. — Henriette Denim 1. 30 ans, ménagère, rue Pierre de Roubaix 65. — Pauline Vanbunnen, 10 mois, rue de 20 mètres Pile. — Jules Oudart, 32 ans, docteur, Hôtel-Dieu. — Louis Carrel, 32 ans, marchand de légumes, rue de Lille. — Henri Dujardin, 1 an, rue des longues Haies.

Declarations de naissances du 15 mai. — Jules Verstraete, sentier de Roncq. — Louise Ferret, rue Saint-Blaise. — Valentine Hour, rue des Parv-nues. — Henri Pennequin, rue du Niot. — Marie-Bernard, rue du Couc-foyeux. — Armand-Louis Chaplet, rue de Gand. — Eugénie-Marie Deleplanque, à la Croix-Rouge. — Achille-Louis Leclercq, rue du Haze.

Declarations de décès du 15 mai. — Vénus Picavet, 8 jours, rue Saint-Pierre. — Emile Couvreur, 2 ans 2 mois, rue du Mont-aux-Lieux. — Elisa German 18 ans 9 mois, rue de Menin. — Marie-Louise, 8 mois, sentier de Roncq. — Edmond Van derstichol, 2 ans, 5 mois, rue du Cheval-Fidèle. — Jérôme Demarcq, 1 an, chemin de la Laiterie. — Elisa-Joséphine Duthoit, épouse de Alphonse Roy, 37 ans, Blanc-Seau.

Il y est cependant produit quelques incidents plus ou moins comiques qui ont donné à cette partie de la fête la note gaie.

Deux couples n'ont pas été mariés parce que, pour le premier, au moment de dire le terrible OUI, la future a répondu par deux formidables NON! NON! Pour le second, l'inverse a eu lieu. Le NON a été proféré par le futur. Tout est à recommencer.

Un des serveurs employés à l'Estaminet des Quatre Tilleuls, rue des Guinguettes le nommé Louis, âgé de 68 ans, est tombé mort, lundi matin, frappé d'apoplexie foudroyante, au milieu des nombreux consommateurs attirés par la fête du Broquelet.

Un incendie s'est déclaré lundi, vers deux heures de l'après-midi, à bord du bateau-dragueur qui curait le canal de la Haute-Deulle, non loin de la portée Dunkerque. Les pompiers sont arrivés à temps pour empêcher les flammes de tout envahir, mais les dégâts sont sérieux, surtout à la machine à vapeur du bateau.

Un accident s'est produit dimanche, vers dix heures du soir, dans la rue de Douai, à Lille. Un jeune homme qui avait pris le car, au départ de la porte de Douai, M. Georges Paillié, domicilié rue Saint-Gabriel, voulu sauter de voiture en pleine course sans prévenir le conducteur et tomba lourdement sur le sol. Le conducteur, averti aussitôt par des voyageurs du car, fit arrêter son cheval et voulut porter assistance à M. Paillié. « Je n'ai aucun mal », dit celui-ci. « Ce n'est rien. » Mais il lui fut impossible de se relever. On le transporta dans une pharmacie voisine où l'on constata qu'il avait la cuisse fracturée.

Avis aux ivrognes!!!

Henri Vonberg, 33 ans, charretier chez M. Nicolas Fleury, rue des Postes, étant en état d'ivresse, est tombé de son tombereau et a eu les jambes écrasées par les roues de sa voiture, portée de Dunkerque, hier vers onze heures du matin. Il a été transporté à l'hôpital St-Sauveur.

La ville de Douai, dit la Colonne de Boulogne, est très distraite en ce moment par plusieurs désastres financiers.

Un honorable industriel, M. Demeziers, n'a pu traverser la crise qui pèse sur les filatures de lin et a déposé son bilan :

Le comptoir d'es-compte, sous la raison sociale Dilbaut et compagnie, est en voie de liquidation. On ne peut encore apprécier la perte infligée aux actionnaires, mais on ne sait pas à peu près que le capital social, qui est de deux millions, sera très compromis.

Il est à craindre que ces désastres n'en entraînent d'autres.

Nous apprenons en effet que M. Gaultier, brodeur, s'est brûlé le crâne, samedi 6 mai, vers six heures et demie.

M. Louis Cau let était originaire de l'arrondissement d'Arras; il était né à Blache, il a quarante ans à peine. Marié depuis une année, il allait être père dans quelques jours.

Accablé successivement par des pertes sur des valeurs houlrières, par des déboires dans l'industrie d' sucres, etc., il a complètement perdu le tête et a cherché un refuge dans le suicide.

Le Mercure remorqueur attaché au port du Havre, chargé de bois de campêche pour le port de Dunkerque et diverses marchandises du département du Nord, et qui mouille en petite rade du Havre, lorsqu'en voulant effectuer son entrée, il est venu donner contre la jetée du nord-ouest, au pied duquel il toucha sur la rive-nord.

Il se mit à battre de l'arrière et parvint à se dégager, mais il se trouva enclavé par la marée sur la pointe du poulie, où il toucha vers huit heures quarante-cinq.

Le Mercure coulait pas d'eau.

Une piroque, montée par le pilote Delamarre et plusieurs hommes, se dirigea vers lui pour offrir son concours au sauvetage de l'équipage.

Ce sauvetage s'est fait sans encombre, et l'équipage a eu le temps de débarquer ses effets.

Le Mercure était chargé de campêche à destination de Dunkerque.

A marée basse, il a été procédé à la visite du navire, pour examiner s'il peut être facilement relevé.

Dans la nuit du 10 au 11, vers une heure du matin, un incendie a eu lieu à Escaupont et a brûlé les toits d'une maison, d'une écurie et d'une grange, appartenant à M. Masson, cultivateur.

La perte est évaluée à 3,000 francs.

Etat-Civil de Roubaix

DECLARATIONS DE NAISSANCES du 14 mai. — Marie Baugues au Hain. — Philomène Deuock, rue de l'Espérance 69. — Ide Lancellet, rue de l'Espérance. — Alphonse Vaubellin, rue Valion. — Léonie Lejeune, rue des Fleurs, 21. — Emile Demailly, au Pil, cour Desplanque 1. — Alphonse Franchomme fut Mullier, rue de Valenciennes. — Elise Vlaminck, rue Solferino, sous Valenciennes.

DECLARATIONS DE DECES du 14 mai. — Henriette Denim 1. 30 ans, ménagère, rue Pierre de Roubaix 65. — Pauline Vanbunnen, 10 mois, rue de 20 mètres Pile. — Jules Oudart, 32 ans, docteur, Hôtel-Dieu. — Louis Carrel, 32 ans, marchand de légumes, rue de Lille. — Henri Dujardin, 1 an, rue des longues Haies.

Etat-Civil de Tourcoing

DECLARATIONS DE NAISSANCES du 15 mai. — Jules Verstraete, sentier de Roncq. — Louise Ferret, rue Saint-Blaise. — Valentine Hour, rue des Parv-nues. — Henri Pennequin, rue du Niot. — Marie-Bernard, rue du Couc-foyeux. — Armand-Louis Chaplet, rue de Gand. — Eugénie-Marie Deleplanque, à la Croix-Rouge. — Achille-Louis Leclercq, rue du Haze.

DECLARATIONS DE DECES du 15 mai. — Vénus Picavet, 8 jours, rue Saint-Pierre. — Emile Couvreur, 2 ans 2 mois, rue du Mont-aux-Lieux. — Elisa German 18 ans 9 mois, rue de Menin. — Marie-Louise, 8 mois, sentier de Roncq. — Edmond Van derstichol, 2 ans, 5 mois, rue du Cheval-Fidèle. — Jérôme Demarcq, 1 an, chemin de la Laiterie. — Elisa-Joséphine Duthoit, épouse de Alphonse Roy, 37 ans, Blanc-Seau.

MARIAGES, du 11 mai. — Louis-Joseph Nuyens, 44 ans, domestique. — Stéphanie Henno, 40 ans, rattachée. — Désiré Vermeulen, 63 ans, brigadier. — Pauline Balzer, 35 ans, soigneuse. — Jolus Mahieu, 21 ans, fleur. — Marie Delannoy, 19 ans, soigneuse.

CONVOIS FUNÉBRES ET OBITS

Les amis et connaissances de la famille LEMAN-THIEBAUT, qui par obit, n'aurait pas reçu de lettre de faire part du décès de Monsieur FRANÇOIS-LOUIS LEMAN, décédé à Roubaix, le 11 mai 1876, dans sa 56^e année, sont priés de considérer le présent avis comme un obit, et de vouloir bien assister au convoi qui aura lieu le mercredi 17 mai 1876, à 8 heures 1/2, en l'église Saint-Elisabeth. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue du Pile, 55. — Un obit solennel du mois sera chanté dans ladite église, le lundi 15 juin, à 9 heures.

Un obit solennel du mois sera célébré en l'église Saint-Martin, à Roubaix, le mardi 16 juin, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Dame CLAUDE D'HELE-LEMMÉ, épouse de Monsieur EDOUARD RENARD, décédée à Roubaix, le 12 avril 1876, à l'âge de 24 ans. — Les personnes qui, par obit, n'aurait pas reçu de lettre de faire part, sont priées de vouloir bien considérer le présent avis comme un obit.

Un obit solennel du mois sera célébré en l'église paroissiale de Saint-Martin, à Roubaix, le jeudi 18 mai 1876, à 9 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Monsieur JULIEN CATTEAU, organiste et maître-de-chapelle de l'église Notre-Dame, décédé à Roubaix, le 24 avril 1876, à l'âge de 62 ans. — Les personnes qui, par obit, n'aurait pas reçu de lettre de faire part, sont priées de vouloir bien considérer le présent avis comme un obit.

LETRES MORTUAIRES. — Avis gratuit dans les deux éditions du Journal de Roubaix, dans la Gazette de Tourcoing (journal quotidien) et dans la Vraie France, de Lille.

AVIS

La société des chauffeurs-conducteurs, établie rue du Chemin de fer, (à l'estaminet Lillois), prévient les industriels, manufacturiers et fabricants que, par une décision prise au siège de la société, toute maison ayant force motrice et se trouvant pour un fait quelconque sans chauffeur ou conducteur, peut s'adresser au siège de la société afin de pourvoir à son remplacement.

Tout industriel voulant jouir de cet avantage devra payer une cotisation annuelle de cinq francs, somme qui sera versée dans la caisse des malades de la société.

Une boîte aux lettres placée dans l'estaminet recevra les demandes ou réclamations.

Un membre spécialement chargé du placement des hommes se mettra à la disposition des demandeurs.

Les arrangements se feront entre patrons et ouvriers.

Le but de la société est de remédier aux inconvénients produits dans les établissements industriels par l'absence du chauffeur ou du conducteur indispensable.

Depuis longtemps déjà des sociétés de ce genre existent à Mulhouse, Rouen, Ste-Marie-aux-Mines, etc. L'importance manufacturière de Roubaix nécessitait une institution semblable.

Nous espérons ne recueillir que des approbations pour cette initiative que nous prenons.

Le secrétaire, Le président de la société L. JONET. ALEXANDRE RIVIÈRE.

N. B. — Les chauffeurs-conducteurs sans occupation peuvent aussi s'adresser au siège de la société, Estaminet Lillois, rue du Chemin de fer.

Faits divers

L'état de presque tous les blessés dans l'incendie du Grand-Théâtre et qui ont été transportés à l'Hôtel-Dieu de Rouen, n'inspire plus d'inquiétude. On répond maintenant de leur prochaine et complète guérison. La jeune Augustine Lannes va très prochainement descendre quelques instants par jour, dans le jardin. Seul Haly, le choriste, souffre davantage, surtout d'une pleurésie. Il y a peu d'amélioration également dans l'état de M^{lle} Lallier. Elle n'y voit pas de l'œil gauche, et elle n'y voit que très peu du droit. La jambe et la cuisse gauche ont été gravement atteintes, et leur guérison ne se manifestera que dans une période de temps assez longue. La fièvre n'a pas reparu, mais M^{lle} Lallier n'a pas le moindre appétit.

La mosaïque en plumes d'oiseaux. — Parmi les produits qui devaient être envoyés à l'exposition de Philadelphie, les journaux ont signalé, il y a quelques mois, un manteau en plumes d'oiseaux, fabriqué dans l'archipel d'Hawaï ou des îles Sandwich, capitale Honolulu, et qui devait servir comme spécimen de l'industrie des insulaires.

A Honolulu, les deux oiseaux dont le plumage brillant s'employait le plus fréquemment pour la lecture des riches manteaux des rois et des princes, étaient l'Ivi et l'Oo. L'Oo est, paraît-il, un oiseau d'un beau noir, portant près des épaules quelques plumes jaunes qui ont infiniment de valeur. Les plumes de ces volatiles étaient recherchées, comme en Europe les pierres les plus précieuses. Déjà on en avait confectionné, il y a deux années, un vêtement royal qu'on avait offert, à Rio de Janeiro, à Don Pedro I^{er}, au prix de 30,000 fr.; mais la nouvelle pureté, qu'on avait annoncée comme devant figurer à l'exposition de Philadelphie, était bien plus splendide et d'un prix beaucoup plus élevé. C'est un manteau royal fait des plumes jaunes de l'Oo, artistement fixées sur une trame à mailles très-serrées, manteau dont la fabrication a, pendant sept règnes consécutifs, occupé je ne sais combien d'artisans et dont le prix serait, dit-on, de 5 millions de francs. Ce chiffre est sans doute exagéré, et comme le dit fort justement M. Ferd. Denis, un objet valant 5 millions, aux yeux du Hawaïen, ne serait probablement pas coté à ce prix sur les marchés de Paris et de Londres.

Aujourd'hui, ce sont principalement les religieux du couvent de la Soledade, près de Bahia ou San-Salvador, qui se livrent à cette gracieuse industrie. Ces religieuses sont de l'ordre des Ursulines; elles sont cloîtrées, il faut donc qu'elles aient recours à des chasseurs qui leur

ont donné à cette partie de la fête la note gaie.

Deux couples n'ont pas été mariés parce que, pour le premier, au moment de dire le terrible OUI, la future a répondu par deux formidables NON! NON! Pour le second, l'inverse a eu lieu. Le NON a été proféré par le futur. Tout est à recommencer.

Un des serveurs employés à l'Estaminet des Quatre Tilleuls, rue des Guinguettes le nommé Louis, âgé de 68 ans, est tombé mort, lundi matin, frappé d'apoplexie foudroyante, au milieu des nombreux consommateurs attirés par la fête du Broquelet.

Un incendie s'est déclaré lundi, vers deux heures de l'après-midi, à bord du bateau-dragueur qui curait le canal de la Haute-Deulle, non loin de la portée Dunkerque. Les pompiers sont arrivés à temps pour empêcher les flammes de tout envahir, mais les dégâts sont sérieux, surtout à la machine à vapeur du bateau.

Un accident s'est produit dimanche, vers dix heures du soir, dans la rue de Douai, à Lille. Un jeune homme qui avait pris le car, au départ de la porte de Douai, M. Georges Paillié, domicilié rue Saint-Gabriel, voulu sauter de voiture en pleine course sans prévenir le conducteur et tomba lourdement sur le sol. Le conducteur, averti aussitôt par des voyageurs du car, fit arrêter son cheval et voulut porter assistance à M. Paillié. « Je n'ai aucun mal », dit celui-ci. « Ce n'est rien. » Mais il lui fut impossible de se relever. On le transporta dans une pharmacie voisine où l'on constata qu'il avait la cuisse fracturée.

Avis aux ivrognes!!!

Henri Vonberg, 33 ans, charretier chez M. Nicolas Fleury, rue des Postes, étant en état d'ivresse, est tombé de son tombereau et a eu les jambes écrasées par les roues de sa voiture, portée de Dunkerque, hier vers onze heures du matin. Il a été transporté à l'hôpital St-Sauveur.